

QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT



Qualité

GETELEC ELECTRICITE Guadeloupe s'engage à offrir des prestations de qualité, à employer du personnel qualifié et à fournir des références récentes de chantiers ou de travaux effectués.

Le système de qualité de l'entreprise s'appuie sur plusieurs axes :

- ✓ *La volonté d'écouter et de satisfaire nos clients*
- ✓ *L'établissement de procédures, instructions et consignes de travail*
- ✓ *Une communication interne, externe, transparente*
- ✓ *Une veille technologique*
- ✓ *Une évaluation, un suivi par des audits internes et un pilotage régulier*
- ✓ *La garantie de conformité de nos équipements et matériel*
- ✓ *Une amélioration continue, par l'établissement de plans d'actions*

**Amélioration continue de notre organisation et de notre communication*

Sécurité

La sécurité est une **préoccupation constante** et une des conditions essentielles permettant à chacun de travailler sereinement afin de garantir un chantier de qualité.

Pour pérenniser cette situation, **GETELEC** a mis en place un certain nombre de mesures :

- ✓ La rédaction d'analyse des risques et de PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Prévention de la Santé),
- ✓ Des ¼ h sécurité réguliers,
- ✓ Des audits sécurité sur nos chantiers,
- ✓ La signalisation de nos chantiers,

Les Equipements de Protection Collective (EPC)

GETELEC mène depuis toujours une politique favorisant la protection collective quelle qu'elle soit.

Nous anticipons notamment la gêne occasionnée par nos travaux par la **mise en place de balisages de protection**.

Les Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Outre la protection collective, la protection individuelle reste **un axe majeur** au sein de GETELEC.

L'ensemble du personnel se trouvant sur nos chantiers, est équipé obligatoirement d'EPI adaptés aux travaux à accomplir.

Environnement

Respectueux de notre environnement, notre implication environnementale se traduit par **différentes actions** :

- ✓ **L'analyse environnementale** : nous permet d'identifier les impacts de notre activité sur l'environnement et de mettre en place des plans d'actions afin de mieux les maîtriser.
- ✓ **La sensibilisation de notre personnel** : notre personnel est régulièrement sensibilisé au respect de l'environnement (mise en veille du matériel, impressions recto/verso, ect). Des kits « antipollution » sont mis à disposition dans les véhicules d'intervention afin que nos salariés puissent intervenir d'urgence en cas de pollution dues à des déversements accidentels.
- ✓ **Le tri de nos déchets** : après chaque journée de chantier, nos déchets sont acheminés vers notre entrepôt pour y être triés et stockés provisoirement dans des contenants adaptés. Nous avons mis en place, avec différentes entreprises ou éco-organismes implantés en Guadeloupe, une filière de recyclage pour chaque déchet produit.
- ✓ **Le choix de nos véhicules** tels qu'une nacelle écologique ou encore notre investissement dans un véhicule électrique

